

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6<sup>e</sup>

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises .....	500 francs
	Etranger .....	800 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ORDRES DU JOUR

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : Mardi 13 Mai, au siège, à 21 h.**

Approbation des comptes et du Bilan au 31 décembre 1951.  
Rapport du Censeur. — Nomination du Censeur. — Questions diverses.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 13 Mai, à 20 h. 15**

Admission de :

M. L. CASTELLI, 9, rue de Condé, Lyon, parrains MM. Coquillat et Chr. Bange.  
— M. J. LOUIS-AUGUSTIN, n° 1, Quartier de la Gare, Laruns (Basses-Pyrénées), parrains MM. Terreaux et Mouterde. — M. John A. MENNESSIER, Etude Lépidoptérologique, Ravière (Yonne), parrains MM. Terreaux et Mouterde. — M. André POLLE, Administrateur, Institut de Statistique, 55, rue Baraban, Lyon, parrains MM. Josserand et Fiasson. — *Réintégration* : M. Paul MOUTERDE, 7, montée Victor-Hugo, Caluire (Rhône).

Questions diverses.

**SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 10 Mai, à 15 heures**

P. RÉAL : Catalogue des espèces françaises du genre *Cnephasia* Curt. (Lépid.).  
Ch. BOURSIN : Deux « Trifinae » nouvelles pour la faune française (Lépid.).  
Présentation d'insectes. — Questions diverses.

**SECTION BOTANIQUE : Samedi 10 Mai, à 17 heures**

J. THIÉBAUT : Les Epervières jordaniennes de printemps dans la région lyonnaise.

M. CHOISY : A propos des « Mises au point systématiques » de M. Rossat.  
Présentation de plantes. — Questions diverses.

et CARIOT révisée par SAINT-LAGER. C'est le cas pour cette intéressante Fougère.

En outre, durant la même période, d'obligeants confrères ont bien voulu enrichir notre herbier de rares Ptéridophytes du bassin rhodanien. Nous les remercions vivement de leur amabilité. Tout spécialement, nous mentionnerons M. l'Abbé TERRÉ pour lui exprimer notre gratitude des raretés qu'il nous a envoyées.

Voici la liste de ces Fougères :

*Asplenium sagittatum* (DC.) A.-J. Bange<sup>3</sup>. — Bouches du Rhône : Montredon (leg. Abbé TERRÉ).

*Cheilanthes pteridioides* (Reich.) C. Chr. — Pyrénées-Orientales : Banyuls (Abbé TERRÉ). Hautes-Pyrénées : Gavarnie (Abbé TERRÉ).

*Polystichum aculeatum* (L. 1753) Roth, non (L. 1767) Schott. Syn. : *P. lobatum* (Hudson) Presl. — Ain : Hauteville (R. BERNARD). Haute-Savoie : Chède (Mme A. GOUILLOUX).

#### BIBLIOGRAPHIE

- 1 — A. J. BANGE et Chr. BANGE : Notules d'Herborisation ptéridologique. Bull. Soc. Linn. Lyon (n. s.), 18-10 (1949), 217-218.
  - 2 — A.-J. BANGE : Nomenclature et synonymie de deux *Asplenium* européens. Bull. Soc. Linn. Lyon (n. s.), 21-4 (1952), 84-85.
  - 3 — J. CARDOT : Les Fougères des Ardennes. Bull. Soc. Hist. nat. Ardennes, XXXVII (1934), 106-132.
  - 4 — COUTAGNE : Bull. Soc. Physiophile Lyon, 2 (1872).
  - 5 — R. DE LITARDIÈRE : Les Fougères des Deux-Sèvres. Bull. Soc. bot. Deux-Sèvres, 22 (1910), 68-123.
  - 6 — LUERSSSEN (RABENHORST : Kryptogamen Flora, III) : Pteridophyta. Leipsig 1889.
  - 7 — G. ROUY : Flore de France, XIV (1913), 379-508.
- Présenté à la Section Botanique en sa séance du 10 Novembre 1951.

3. Voir : A.-J. BANGE [2].

### A PROPOS D'*ULMUS PEDUNCULATA* Foug.

par P. GENTY, Directeur du Jardin Botanique de Dijon.

A l'extrémité nord du bassin bressan, s'étend en Côte-d'Or, la plaine argilo-siliceuse de la région de la Saône où d'importants boisements naturels subsistent encore malgré de nombreux déboisements. C'est dans ces bois ou plus exactement dans leur voisinage que croît, çà et là, pas rare, l'Orme blanc que les indigènes ont baptisé du nom local vulgaire de « Tible » ; c'est l'*Ulmus pedunculata* Fougereux (1784) ou *Ulmus effusa* de Wildnow (1787).

Connu de toujours dans la région par les habitants et par les forestiers, cet arbre a cependant échappé jusqu'à maintenant aux botanistes du pays qui n'en font mention dans aucune de nos flores. Cette ignorance est d'autant plus étrange, qu'il s'agit non d'une variété ou d'une forme, mais bien d'une espèce de valeur linnéenne incontestable. Cet Orme au bois blanc a des fleurs pédicellées et plus ou moins pendantes, des samares densément ciliées au bord et une graine située au centre même de ces samares, sous le sinus stylaire. Comment se fait-il qu'un arbre aussi répandu dans nos bois de la plaine de Saône et si bien caractérisé ait pu échapper aux investigations des nombreux botanistes qui depuis tant

d'années ont exploré ces régions ? Cette méconnaissance d'un arbre si intéressant peut être attribuée, à mon avis, à deux causes. D'abord le fait que les botanistes, en général, ne s'intéressent pas aux arbres, ensuite à ce que les forestiers, à part quelques exceptions trop rares, ne s'intéressent guère à la botanique. Et cependant je dois dire que c'est à l'un d'eux, M. l'Inspecteur PARDÉ, petit-fils du célèbre Léon PARDÉ, directeur de l'Ecole forestière des Barres, que je dois la connaissance de cet *Ulmus* dont j'ignorais complètement la présence en Côte-d'Or.

La seule mention botanique de cet arbre dans notre région est celle de Rouy (Fl. France, T. XII, p. 268) qui l'indique « en Bourgogne » mais sans aucune précision et l'indication géographique est bien vague.

L'*Ulmus pedunculata* n'est pas rare en France où on le trouve généralement dans les bois des plaines alluviales. On le dit fréquemment planté dans les promenades et le long des routes. Je ne l'ai pour ma part jamais vu planté en Bourgogne et je crois qu'il doit y avoir erreur, car pourquoi planterait-on cet arbre dans nos promenades et aux bords des routes ? Il n'a rien d'élégant, son bois est sans valeur, et il ne possède en somme aucune qualité, qui en rende la culture recommandable. Sa seule qualité serait d'être réfractaire à la terrible maladie cryptogamique, la « Graphiose », qui menace de détruire tous les Ormes champêtres de notre pays.

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 19 Avril 1952

## NOTE PRELIMINAIRE SUR LE GISEMENT DE SARKISLA ET LES AUTRES GISEMENTS DE VERTÉBRÉS MIOCÈNES DE LA TURQUIE CENTRALE

par Ismail YALÇINLAR (Istanbul).

Le néogène marin, lagunaire, terrestre et lacustre de la Turquie a une grande importance, aussi bien au point de vue de son extension que de son épaisseur. En Turquie centrale, les couches lacustres et fluvio-lacustres s'étendent sur les hauts-plateaux se prolongeant de l'Ouest vers l'Est, entre les chaînes formées pendant les plissements alpins et les massifs hercyniens et antéhercyniens. Les assises néogènes des hauts plateaux sont assez homogènes, tant par leur constitution pétrographique, que par leur faune lacustre. A cause de cela, jusqu'à ces dernières années, dans certaines régions, on avait seulement pu fixer quelques étages du Miocène et du Pliocène. Aussi, les vertébrés fossiles que j'ai pu recueillir et extraire dans les divers gisements découverts pendant mes voyages d'études effectués en 1949, 1950 et l'an dernier, présentent assez d'importance, au point de vue géologique, paléogéographique et géomorphogénique de la Turquie, pays situé entre l'Europe et l'Asie et la Méditerranée. Laissant de côté, pour le moment, les articles publiés sur les gisements trouvés pendant mes anciens voyages d'études. (1, 2.), je veux présenter les résultats de mes voyages récents concernant les régions de gisements nouveaux de vertébrés miocènes supérieurs.

### LE GISEMENT DE SARKISLA.

Dans la partie occidentale de la province de Sivas, la vallée du Kizil-Irmak est formée, à l'ouest de Sarkisla, sur une distance de 20-25 kilomètres par les terrains tertiaires. Les versants occidentaux de cette

1. YALÇINLAR, I. — Une faune de Vertébrés miocènes aux environs d'Esme. Revue de la Fac. des Sc. de l'Université d'Istanbul, 1946, XI, 2, p. 124-129.

2. YALÇINLAR, I. — Les Vertébrés fossiles du Miocène... Bull. Géol. Soc. of Turkey, 1947, p. 164-174.